Déclaration des participants au Forum Alternatif Mondial de l'Eau

Dossier de

de /> la rédaction de H2o March 2012

En tant que membres du Mouvement pour l'Eau Bien Commun, les participants au Forum Mondial Alternatif de l'Eau de Marseille, rappellent partager une vision commune de l'eau, considérée comme un bien commun et non comme une marchandise. Ils saluent à cet effet les victoires obtenues par le mouvement : la reconnaissance par les Nations unies du droit à l'eau potable et à l'assainissement en tant que « droit de l'homme, essentiel A la pleine jouissance de la vie A» (rA©solution 64/292), l'inscription de ce droit dans les Constitutions de plusieurs États d'Amérique du Sud et d'Afrique, le succÃ"s du référendum italien contre la privatisation de la gestion de l'eau, ainsi que la remunicipalisation de l'eau A Paris, Buenos Aires, Atlanta et dans de nombreuses autres villes du monde, enfin les premiÃ"res décisions de justice qui mettent en application le droit humain à l'eau. Elle appelle aussi l'Assemblée générale des Nations unies à organiser un Forum mondial et d\(\tilde{A}\)\@mocratique de l'eau, en octobre 2014, afin d'obtenir des États l'engagement devant la communauté internationale de mettre en application le droit humain A l'eau et A l'assainissement. Les systA mes publics de gestion de l'eau et d'assainissement devront être financés par le biais d'une fiscalité progressive, des taxes nationales et internationales sur les transactions financià res et grâce à une réaffectation des dépenses militaires. La déclaration défend les droits des peuples autochtones ainsi que les droits des femmes et préconise de valoriser les pratiques et les savoirs traditionnels et coutumiers, essentiels pour la construction d'alternatives au systà me de valeurs dominant, régi par la seule logique économique.

Elle condamne l'extractivisme (l'exploitation des biens naturels à échelle industrielle) sous toutes ses formes, et en particulier les projets d'extraction de minerais et d'hydrocarbures et la complaisance des institutions financià res internationales et des gouvernements qui soutiennent et appliquent ce modà le de dà veloppement et appelle à la crà ation d'une Cour pà nale internationale sur les dà lis environnementaux. Devront dà s lors à tre garantis la prà servation et l'intà grità du cycle de l'eau dans le cadre de la reconnaissance des droits des à cosystà mes et des espà ces à exister, à s'à panouir et à se reproduire.

Les participants s'engagent à poursuivre la construction de réseaux et de nouvelles alliances sociales, élargissant et approfondissant nos liens avec les mouvements populaires et citoyens qui luttent pour la souveraineté alimentaire, la démocratie, la justice sociale et écologique. Ils s'engagent également à impliquer les autorités locales et les parlementaires qui sont déterminés à défendre l'eau comme un bien commun et à réaffirmer le droit à l'eau douce pour tous les êtres humains, la nature et ses autres habitants. Ils encouragent tous les services publics et les communautés d'usagers de l'eau à se rassembler et à créer des associations nationales et des réseaux régionaux.

FAME 2012 - Déclaration finale des participants